Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre! Les députés ne sont pas autorisés à se reporter aux débats antérieurs pendant la période des questions.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES PRAIRIES ET LE SERVICE À NORTH-BATTLEFORD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lucien Lamoureux (Stormont): J'aimerais poser une question au ministre des Transports. Vu que la Pacific Western Air Lines a discontinué son service aérien dans les Prairies, le gouvernement songe-t-il à fournir un service de remplacement dans la région de North-Battleford, puisque la question est urgente?

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Le gouvernement étudie attentivement ces deux questions.

(Texte)

LES FINANCES

SIGNATURE SUR LES BILLETS D'UN DOLLAR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Chapdelaine (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances ou, en son absence, à son secrétaire parlementaire. J'ai en main un billet de \$1, daté de 1954, et portant la signature de M. Louis Rasminsky, le gouverneur actuel de la Banque du Canada...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je dois indiquer à l'honorable député que pendant son absence, alors qu'il faisait partie d'une délégation parlementaire, on a répondu au moins deux fois à une question du même genre.

(Traduction)

LE COMMERCE

LE TABAC—INTERPELLATION RELATIVE À LA VENTE DES EXCÉDENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eugène F. Whelan (Essex-Sud): Je voudrais poser une question au ministre du Commerce. Où en est l'écoulement des excédents de tabac au Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable représentant admettra sans doute que sa question devrait être inscrite au Feuilleton. Elle n'est pas recevable à l'appel de l'ordre du jour.

M. Whelan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il s'agit d'un problème très urgent dans ma région, car il entraîne le chômage de 1,000 personnes.

M. l'Orateur: J'admets que le problème est sans doute urgent dans certaines régions, mais [M. Munro.]

il n'est pas prouvé qu'il soit urgent de fournir ces renseignements dans le moment.

(Plus tard)

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Travail. Quelles mesures a-t-il prises au sujet de la mise à pied des ouvriers du tabac dans le comté d'Essex-Sud?

M. l'Orateur: A l'ordre! Ce que j'ai déjà dit s'appliquerait si la question visait plusieurs régions. Je me rends compte que ces questions sont importantes dans certaines circonscriptions. Cependant, à mon avis, ces renseignements ne devraient pas être donnés au député en ce moment. Nous pouvons donc passer à autre chose.

LES TRANSPORTS

ON VEUT SOUSTRAIRE AU COMMERCE CERTAINES CEINTURES DE SÉCURITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Haidasz (Parkdale): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Transports s'il a ordonné aux fonctionnaires de son ministère de retirer du marché canadien les ceintures de sauvetage qui ne sont pas sûres.

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports):
Non, monsieur l'Orateur, car ce ne serait pas très sensé, selon moi. Il est bien évident que nous ne pouvons exercer une surveillance à l'égard de toutes les ceintures de sécurité au Canada; certaines d'entre elles échapperaient forcément à notre contrôle. La politique que nous suivons actuellement a du sens et nous n'avons pas l'intention de la changer.

M. l'Orateur: A l'ordre! Nous nous engageons présentement dans un débat car la réponse du ministre prête certes à controverse.

M. Haidasz: Pourrais-je poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: Posez-la et nous verrons.

M. Haidasz: J'aimerais savoir si le ministre des Transports serait disposé à demander à ses fonctionnaires d'examiner les accusations formulées par le jury, lors d'une enquête du coroner, à Toronto, l'été dernier, portant qu'il se vend à Toronto des ceintures de sauvetage qui sont loin d'être sûres.

L'hon. M. Balcer: Monsieur l'Orateur, mon ami a dû être absent l'autre jour lorsque j'ai fait une déclaration à la Chambre à ce sujet. Pour ce qui est du triste incident qui s'est produit l'été dernier, la ceinture de sauvetage en question datait de plusieurs années. On l'avait réparée après qu'elle se fût déchirée, elle s'était imbibée d'eau et elle ne valait plus rien. Cependant, je répète ce que